

Le 12 mai 2000

**Objet : Examens de conformité des compagnies d'assurance de personnes**

À l'attention de toutes les compagnies d'assurance de personnes

Je désire vous fournir des renseignements à jour sur cette importante initiative du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance dont j'ai parlé dans ma lettre du 31 mars dernier.

Dans cette lettre, j'ai indiqué que le Conseil discuterait du modèle à adopter pour les examens de conformité des assureurs lors de sa rencontre des 6 et 7 avril 2000. À cette occasion, les membres du Conseil ont appuyé le programme d'examen de conformité des assureurs qui déterminera comment les compagnies d'assurance de personnes du Canada respectent les exigences réglementaires et les lignes directrices établies. Le modèle adopté comporte l'élaboration d'un questionnaire d'auto-évaluation à remplir par les compagnies d'assurance ainsi qu'une visite subséquente des examinateurs.

Un groupe de travail constitué entre autres de représentants de l'industrie a fourni des conseils pour la formulation du questionnaire. Nous avons pratiquement terminé l'élaboration du questionnaire d'auto-évaluation, qui devrait être envoyé à toutes les compagnies d'assurance de personnes au mois de juin 2000.

Nous serons heureux de travailler avec vous dans le cadre de l'initiative d'examen de conformité des assureurs.

La vice-présidente du Conseil canadien  
des responsables de la réglementation d'assurance,

Dina Palozzi  
Directrice générale et  
surintendante des services financiers  
Commission de services financiers de l'Ontario